



Université de Lille
Faculté des Sciences Juridiques,
Politiques et Sociales

Première année de Master SCIENCE POLITIQUE

Parcours Action Humanitaire

MÉMOIRE DE RECHERCHE

Etude de la politique étrangère de la France à l'égard de la Chine et des exactions qu'elle commet.

L'atteinte aux droits humains du peuple Ouïghour.

Mémoire préparé sous la direction de Madame SAIGET Marie

Présenté et soutenu par SIENSKI Maëlle

Le 1^{er} Juin 2022

Année universitaire 2021/2022

REMERCIEMENTS

Je remercie dans un premier temps l'équipe pédagogique qui a œuvré, tout au long de cette première année de Master, afin de nous offrir les concepts et les outils de réflexion nécessaires à la mise en place et à la conduite de cette recherche.

Je tiens à remercier plus particulièrement ma directrice de mémoire, Marie Saiget, pour son investissement et sa compréhension tout au long de cette année, ainsi que pour l'aide qu'elle m'a apportée pour la réalisation de ce dossier.

Je souligne également l'aide de l'Université de Lille qui met à disposition de ses élèves de nombreuses ressources numériques, idéales dans ce contexte, qui m'ont été nécessaires pour la constitution de ce dossier.

Je suis également reconnaissante envers les personnes que j'ai pu interroger dans le cadre de cette recherche et qui m'ont fourni des contacts, des clés de compréhension ou encore des pistes d'étude et qui ont pris de leur temps, sur leur agenda bien chargé, pour échanger avec moi. Un grand merci à ce journaliste qui souhaite rester anonyme, à Monsieur Jean-Vincent Brisset, au doctorant Di Yang et, enfin, à Messieurs Emmanuel Lincot et Marc Julienne.

Je témoigne, dans le même temps, toute ma reconnaissance aux personnes suivantes qui ont donné suite à ma demande mais dont l'échange a dû être avorté pour des raisons diverses ou de calendrier : Hugo Meijer, Dilnur Reyhan, Rémi Castets, Pascal Boniface, Vanessa Frangville, Kaixuan Liu et Christian Lequesne.

Enfin, je remercie Monsieur Ayrton Aubry qui a volontiers accepté d'être membre du jury final et qui m'a aiguillée au tout début de mes recherches, ainsi que mes camarades et amis de ce Master Action Humanitaire qui ont été d'une grande aide et d'un soutien précieux durant toute cette première année.

J'ajoute, pour terminer, ces quelques mots pour remercier ma mère et ma grand-mère qui m'ont permis d'en arriver là aujourd'hui.

« J'ai bien pris connaissance des dispositions concernant le plagiat et je m'engage à ce que mon travail de mémoire en soit exempt. »

ACRONYMES

RPC ou « Chine » : République populaire de Chine

UE : Union Européenne

PE : politique étrangère

E-U : Etats-Unis

DH : droits humains / droits de l'homme

J.O : jeux olympiques

APE : analyse de la politique étrangère

OMC : Organisation mondiale du commerce

AFD : Agence Française pour le Développement

ONU : Organisation des Nations Unies

ONG : Organisation non gouvernementale

IFRI : Institut français des relations internationales

IRIS : Institut des relations internationales et stratégiques

IRSEM : Institut de recherche stratégique de l'École militaire

MAE : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

SOMMAIRE

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'analyse de la politique étrangère.

La diplomatie comme instrument de la politique étrangère.

Pertinence et orientation du sujet de recherche.

Présentation du terrain d'enquête et méthodologie.

I – Historique de la relation franco-chinoise.

A) La montée en puissance de la Chine : esquisse d'un nouveau partenaire.

B) Le mythe de la relation privilégiée franco-chinoise.

C) La conduite de la politique étrangère chinoise de la France depuis 1964.

II – La question des droits humains dans la politique étrangère de la France.

A) Le déclic de Tian'anmen.

B) La remise en cause du caractère universel des droits humains.

III – La France dans le monde : influence sur la conduite de sa politique étrangère.

A) La pression américaine et l'instrumentalisation de la question au Xinjiang.

B) L'eupéanisation de la relation bilatérale franco-chinoise.

IV – Les enjeux internes de la politique étrangère de la France.

A) Qui commande en matière de politique étrangère ?

B) Le gouvernement français face aux « nouveaux acteurs ».

C) Une politique étrangère floue.

CONCLUSION GÉNÉRALE

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La relation qu'entretient la Chine avec l'Europe s'est nettement dégradée depuis mars 2021 notamment suite au fait que Bruxelles ait sanctionné des représentants du pouvoir chinois au Xinjiang en raison de la répression de la minorité ouïghoure qui s'y déroule. Pékin avait ainsi répondu en ciblant quelques diplomates, parlementaires ou chercheurs européens. Toutefois, le dirigeant chinois a fait savoir par communiqué que « la Chine attache une très grande importance au développement de ses relations avec la France »¹. Mardi 26 octobre 2021 un entretien téléphonique a donc eu lieu entre le président chinois Xi Jinping et son homologue français Emmanuel Macron mais, à la différence de la Belgique ou du président du Conseil européen Charles Michel qui a explicitement abordé la question des droits de l'homme lors d'une discussion téléphonique avec Xi Jinping à la mi-octobre, le président français n'a apparemment pas évoqué les sujets les plus sensibles comme Hongkong et la situation au Xinjiang² – la France étant pourtant investie dans protection des droits de l'homme. Cette première constatation laisse à penser qu'il serait bon d'analyser les relations sino-françaises et ses rouages à la lumière d'événements si frappant que celui de la répression des Ouïghours. Ce mémoire s'attache ainsi à décrire et analyser la diplomatie de la France à l'égard de la Chine dans un contexte de dénonciation croissante des violations des droits humains des Ouïghours.

L'analyse de la politique étrangère

L'analyse de la politique étrangère (APE) est au croisement des théories des relations internationales et de l'analyse des politiques publiques. L'APE ne se cantonne ni à l'étude d'un système international qui fait abstraction des unités qui le composent, ni à l'étude de processus décisionnels isolés de l'environnement international³. L'APE se concentre davantage sur l'interaction qui existe entre l'acteur et son milieu. De fait, pour être en capacité de comprendre et d'expliquer la politique étrangère (PE), il faut prendre en considération les caractéristiques du système international tels que la répartition de la puissance entre les pays, l'influence des acteurs transnationaux ou encore les organisations intergouvernementales qui déterminent en partie la PE. Toutefois, force est de constater que la figure d'autorité qui est chargée d'adopter une PE, l'Etat, perçoit cet environnement international au travers de filtres qui lui sont propres

¹ Lemaître, F., Ricard P., 28 octobre 2021, « Xi et Macron tentent de relancer la coopération sino-européenne », *Le Monde*.

² Ibid.

³ Kessler, M.-C. (2002). « La politique étrangère comme politique publique », in Charillon F. (dir.), *Politique étrangère : nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 167-191.

(culturels, organisationnels, cognitifs, etc.) ce qui conduit à ne pas omettre de l'analyse les processus de prise de décision et les dynamiques internes à l'Etat. Dans notre cas d'étude cela permettrait de mieux comprendre le contexte international dans lequel les relations franco-chinoises s'établissent mais également les dynamiques organisationnelles, culturelles et cognitives qui encadrent la prise de décision en PE dans la relation bilatérale franco-chinoise.

Bien qu'il soit difficile de fournir une définition consensuelle de ce qu'est une PE qui est tributaire de son contexte, il s'agira ici de concevoir la PE dans son acception la plus large c'est-à-dire comme « *les actions ou les règles gouvernant les actions d'une autorité politique indépendante déployée dans l'environnement international* »⁴. La PE peut ainsi référer à l'action, la réaction ou l'inaction (ponctuelle ou répétée), la vision qu'a un Etat vis-à-vis de la place qu'il occupe sur la scène internationale, de ses intérêts nationaux ou des grands principes qui lui permettent de les défendre. La « Chine unique » de Pékin à l'égard de Taïwan est un exemple de politique étrangère. Marcel Merle, pionnier de l'école française de la sociologie des relations internationales, distingue la politique étrangère des autres politiques publiques. Pour lui la politique étrangère est « *la partie de l'activité étatique qui est tournée vers le dehors, c'est-à-dire qui traite, par opposition à la politique intérieure, des problèmes qui se posent au-delà de la frontière* »⁵. La distinction entre *l'intérieur* et *l'extérieur* est toujours vraie pour définir l'action d'une PE, cependant la frontière entre les deux est fine voire poreuse. L'émergence de rapports entre une Europe en construction et la France, ainsi que le désir des Etats-Unis de continuer de se présenter *seule* sur la scène internationale comme superpuissance sont autant d'éléments à prendre en compte dans l'étude des relations françaises avec la Chine qui reposent sur des liens historiques forts entre les deux Nations. En effet, des problématiques qui appartenaient autrefois au domaine de la politique interne intègrent pour certaines le domaine de la politique externe et inversement. Si l'on reprend la définition d'une PE, cette dernière est multisectorielle et « ne se définit pas par une question, un objectif, une cible, ou une fonction » mais plutôt par « un critère géographique »⁶, ainsi toute action (ou inaction) d'une autorité politique déployée hors des frontières de l'Etat peut être considérée comme une composante de la PE, qu'elle soit prise en charge par le ministère des Affaires étrangères ou par n'importe laquelle autre autorité publique. Cela permet ici de soulever le large éventail d'acteurs susceptibles de concourir à l'établissement d'une PE.

⁴ Morin, J-F. (2013). *La politique étrangère : Théories, méthodes et références*. Paris : Armand Colin.

⁵ Merle, M. (1984). *La politique étrangère*. Paris, Economica.

⁶ Op. Cit.

L'ouvrage de J-F. Morin constitue pour l'APE une mine d'or d'un point de vue méthodologique. En effet, cet ouvrage propose un panorama de différentes approches représentant autant de clés d'analyse. Il amène le chercheur à choisir une approche théorique et méthodologique en fonction de son objet d'analyse (et son contexte) et de ses objectifs. Pour l'auteur, l'APE signifie « bricoler une construction *ad hoc* »⁷ en empruntant des idées à différentes approches. L'ouvrage permet d'appréhender l'APE en s'intéressant dans un premier temps aux objectifs communiqués de la PE, d'en déduire les objectifs réellement poursuivis et d'en analyser les résultats. Puis, dans un second temps, il convient de s'intéresser aux instruments de la PE qui servent souvent pour documenter les variations d'une PE. Cela peut aller, entre autres, des partenariats établis entre les deux requérants, à l'échange de savoirs en passant par la diffusion de normes et d'un soft power. Dans un troisième temps, l'auteur oriente notre réflexion sur le concept de rationalité à travers différentes approches ce qui permet de questionner la rationalité des choix des acteurs à l'origine des PE. Il revient, dans un quatrième et dernier temps, sur l'impact de la culture dans l'élaboration et l'analyse d'une PE et enfin, dans un cinquième et dernier temps sur les acteurs des PE et le rôle qu'ils y jouent.

La diplomatie comme instrument de la politique étrangère _____

Le domaine de l'APE sous-tend un champ d'étude ou un concept qu'il convient de situer par rapport à la PE : celui de la *diplomatie*. Aucun État ne peut défendre ses intérêts sans tenir compte de ceux des autres États, chaque pays étant une part de la communauté internationale. Le fait d'entretenir des relations avec les autres États est une dimension essentielle de l'autorité et de la légitimité d'un État. En ce sens, il semblerait que la politique étrangère et la diplomatie soient « les deux faces d'une même médaille »⁸. En effet, la politique étrangère concerne les objectifs et les fins de cette action – soit l'action des États sur la scène internationale – et la diplomatie renvoie à la façon dont se conduisent les agents de ces États dans la mise en œuvre de leur politique étrangère – autrement dit il s'agit de la façon dont est élaborée et exécutée une PE. La diplomatie peut donc se définir comme « les institutions et processus par lesquels les États et d'autres [acteurs] se représentent et représentent leurs intérêts les uns aux autres ». La diplomatie joue alors un rôle important dans la définition de ce qui se passe dans les relations internationales et constitue un champ d'étude pertinent dans l'APE. La diplomatie renvoie ainsi

⁷ Op. Cit.

⁸ Battistella, D., Cornut, J. & Baranets, É. (2019). Chapitre 12. La diplomatie. In D. Battistella, J. Cornut & É. Baranets (Dir), *Théories des relations internationales* (pp. 419-451). Paris : Presses de Sciences Po.

à des instruments tels que la négociation ou le droit international mais aussi à des institutions chargées de sa mise en œuvre (ambassades et consulats). Les États entretiennent donc un outil diplomatique destiné à conduire leur politique étrangère et cet outil se matérialise par l'institution d'un ministère des Affaires étrangères dans lequel travaillent des agents de l'État que sont les diplomates. Cette diplomatie est de fait mouvante en fonction des personnes en poste, des dirigeants et des lignes de conduite mises en place. Par exemple, alors que l'ancien Président de la République Jacques Chirac a initié une relation « donnant-donnant » franco-chinoise presque amicale au cours de son mandat, son successeur Nicolas Sarkozy ne s'est pas gardé d'exprimer son indignation face à la répression chinoise lors des événements de 2008 faisant naître des tensions cinglantes entre les deux États⁹.

Selon Valérie Hudson l'étude de la PE et de la diplomatie d'un État comporte nécessairement une part de spéculation car le processus de décision est très complexe et opaque¹⁰. Plusieurs acteurs nationaux et étrangers, de même que de nombreux facteurs objectifs et subjectifs (la puissance économique, politique et stratégique du pays ; sa position géographique ; la nature autoritaire ou démocratique de son régime politique ; la culture des dirigeants ; les ententes conclues avec d'autres États, etc), sont susceptibles d'influencer différemment les quelques personnes responsables de la décision finale. Il devient alors difficile de démontrer l'impact des diverses influences sur l'établissement d'une PE mais la multiplicité des acteurs et sources d'influence peuvent aussi amener à entrevoir l'objet que constitue la PE sous plusieurs angles permettant ainsi de faire émerger de nouveaux axes de pensée.

Par ailleurs, en raison de leur mission de renseignements, les diplomates reflètent la dimension du secret du milieu diplomatique. Le caractère secret des rouages qui sous-tendent les relations en la France et la Chine questionnent et semblent inaccessibles. Compte tenu de l'actualité du sujet – la répression ouïghoure – il sera ardu de rentrer en contact avec des responsables politiques ou diplomates sur le sujet sans attiser leur devoir de réserve. Un autre élément important consistera à se présenter de façon professionnelle tout en rassurant l'interlocuteur sur la diffusion de ses dires. Toutefois, il est important de quitter un peu les travaux cherchant à justifier le secret diplomatique du point de vue éthique pour se concentrer sur la pratique du diplomate et les conséquences pour son pouvoir.

⁹ Jim Jarrassé, 27 avril 2010, « Sarkozy et la Chine, trois ans de relations compliquées », *Lefigaro*.

¹⁰ Hudson, Valérie M. (2007) *Foreign Policy Analysis*. Boulder/New York/Toronto : Rohman & Littlefield Publishers Inc.

Dans la vie des sociétés contemporaines, la dimension des droits de l'homme a pris depuis le milieu du XX^e siècle une importance croissante et s'est retranscrite par la suite dans leurs relations internationales. Les ONG se multiplient et déploient une action internationale indéniable. Dans son acception la plus courante, la défense des droits de l'homme consiste à vouloir protéger les droits fondamentaux de la personne humaine, tout particulièrement les faibles, les minorités, les migrants, et cette idée est ancienne¹¹. Toutefois, il existe encore beaucoup de dérives sur la scène internationale de la part de pays qui bafouent les droits les plus fondamentaux de l'homme et interpellent jusqu'aux Nations Unies. C'est notamment le cas de la Chine. Depuis son arrivée au pouvoir en 2013, le secrétaire général du Parti communiste chinois (PCC) et président de la République populaire de Chine (RPC), Xi Jinping, mentionne régulièrement l'importance des valeurs – « des valeurs socialistes fondamentales » – dans ses prises de parole publiques, en Chine comme à l'étranger. Or, depuis deux ou trois ans, l'image internationale de la Chine s'est fortement dégradée. Au Xinjiang, à Hong Kong comme au Tibet, la Chine est accusée, par une communauté internationale de plus en plus mobilisée sur le sujet, de commettre de graves violations des droits humains. Si la France est très engagée sur la scène internationale dans la défense des droits de l'homme, rappelant notamment sur son site officiel que « la diplomatie française soutient les défenseurs des droits de l'Homme »¹², elle n'a pas pour autant opéré de tournant dans sa politique étrangère vis-à-vis de la Chine, sanctionné le gouvernement chinois ou encore mis fin à ses relations diplomatiques avec le pays. Dans leurs échanges avec la Chine sur les droits de l'Homme, la France – comme l'Union européenne – n'a bien souvent fait que survoler les questions sensibles du Tibet, des minorités, ou de la région du Xinjiang par peur de se mettre à dos une grande puissance. Des dizaines de rencontres officiellement destinées à faire progresser les droits de l'Homme n'ont pas abouti à des concrétisations satisfaisantes d'un point de vue du droit. Les interrogations concernant les exécutions, les effectifs en détention, la distinction des délinquants de droit commun et des prisonniers politiques, ou encore la pratique des tortures, n'ont jamais obtenu de réponses concrètes sans que cela n'alarme davantage les acteurs de la PE française. Ici, tout l'intérêt est d'entrevoir les rouages qui amènent la France à entretenir ses relations avec la Chine. La diplomatie pouvant être perçue comme un instrument au service des intérêts de l'Etat, il s'agirait de s'interroger sur les différents mécanismes, contraintes et ressources qui affectent

¹¹ Vaïsse, M. (2007). Introduction. *Relations internationales*, 131, 3-7.

¹² La France diplomatie < <http://diplomatie.gouv.fr> >

et orientent la PE de la France. Comment la PE chinoise de la France est-elle construite ? Quelles sont les contraintes qui affectent les relations diplomatiques franco-chinoises ? Comment la France prend-t-elle en compte la question des violations des droits humains en Chine ? Comme la protection des DH est-elle articulée à d'autres objectifs diplomatiques, économiques de conduite du PE ?

Nous allons ainsi interroger le poids de plusieurs variables :

- L'impact de la culture diplomatique vis-à-vis de l'adoption de telle ou telle politique étrangère comme y fait référence Clément Beaune¹³ lors d'un entretien avec BFMTV concernant la politique étrangère avec la Chine « *c'est la politique officielle depuis le général de Gaulle* ».
- Les jeux politiques et ministériels qui peuvent venir interférer vis-à-vis de la constitution d'une ligne de conduite pour une PE.
- De plus force est de constater que l'opinion publique et les organisations non gouvernementales occupent une part de plus en plus importante dans l'orientation des politiques d'un Etat et que ce dernier se retrouve à jongler entre les témoignages de victimes et preuves accablantes et un « devoir diplomatique ». Il s'agirait donc de questionner le processus de fabrique d'une politique étrangère dans sa dimension la plus complète et d'y déceler le rôle de chaque acteur quant aux interactions que la France projette sur la Chine.
- Sans oublier de replacer la France à l'échelle mondiale afin de voir comment ses différentes alliances interfère (ou non) ses relations avec la Chine.

Ainsi, alors que la Chine est la cible croissante de dénonciations concernant les violations des droits humains, en particulier sur la question ouïghoure, quels sont les déterminants de la PE de la France vis-à-vis de la Chine et comment conduit-elle sa diplomatie vers le gouvernement de Xi Jinping dans ce contexte ?

Présentation du terrain d'enquête et méthodologie _____

La sociologie constitue un réservoir de méthodes empruntées pour permettre de réfléchir aux phénomènes internationaux. Dans son ouvrage intitulé *Méthodes de recherche en relations*

¹³ Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères chargé des affaires européennes.

internationales Guillaume Devin présente différentes méthodes empruntées à la sociologie que l'on peut appliquer aux relations internationales¹⁴. Il y a un chapitre sur l'usage des banques de données notamment celles des organisations internationales, il y en a également un sur les entretiens et un autre sur les observations. Ces méthodes sont parfaitement applicables à l'APE, il peut donc être tout à fait pertinent de partir de bases de données tels que les rapports officiels issus des ministères, ou encore les archives d'organisations ou d'institutions étatiques ou internationales pour faire émerger la façon dont la question ouïghoure est abordée, bien qu'une grande partie d'entre elles doit être classée confidentielles. L'observation lors de conférences ou la réalisation d'entretiens avec des associations pour la défense et la mise à l'agenda du cas des Ouïghours, de rescapés, de chercheurs (académique ou issus d'une think tank) ou encore de haut-fonctionnaires¹⁵ en charge des prises de décisions concernant l'établissement ou la mise en œuvre d'une PE peut conduire à éclaircir un pan du lien qu'entretient la France avec la Chine à la lumière de ces événements. Il y a également un chapitre sur l'analyse des images et en particulier sur les vidéos diffusées par le groupe armé nigérian Boko Haram¹⁶. L'auteur rappelle notamment qu'analyser des images ce n'est pas qu'analyser visuellement le support, c'est aussi analyser la manière dont l'image est produite (par qui ? quelle est la chaîne de production ?), c'est aussi analyser le sens et les significations de l'image, ainsi que la réception et la circulation de ces images. L'analyse d'un discours d'un représentant de l'Etat français peut donc laisser à voir des éléments autre part inaccessibles.

Pour ce mémoire, grâce aux premières lectures effectuées pour la rédaction de l'état de l'art, il est déjà possible d'identifier des sources clés tant dans le domaine de la politique étrangère et des relations internationales que dans celui de l'analyse de la politique chinoise ou encore au niveau méthodologique. Il s'agirait toutefois d'intégrer par la suite à l'analyse une dimension plus axée sur le cas d'étude choisi – à savoir celui de la répression des Ouïghours. Le phénomène n'étant traité académiquement que depuis quelques années, les écrits portent beaucoup sur la dimension historique de la répression ou encore sur la construction des identités du peuple Ouïghour. L'essentiel pour moi serait de fournir par la suite une brève description de la situation actuelle au Xinjiang.

¹⁴ Devin, G. (2016). *Méthodes de recherche en relations internationales*. Paris : Presses de Sciences Po.

¹⁵ Il peut tout à fait être pertinent de se référer pour ce cas de figure à l'ouvrage suivant : Cohen, S. (1999). *L'art d'interviewer les dirigeants*. Paris : Presses Universitaires de France.

¹⁶ Cohen, C., Ramel F. « Chapitre 4 - Prendre les images au sérieux. Comment les analyser ? », in Guillaume Devin éd., *Méthodes de recherche en relations internationales*. Presses de Sciences Po, 2016, pp. 71-92

Concernant la méthode d'enquête, il est possible en sciences sociales de recourir à quatre grandes méthodes d'enquête différentes. Pour ma part, je trouve qu'il est assez pertinent de cumuler au moins trois de ces méthodes, le tout étant de ne pas s'y perdre et d'établir un objectif clair à l'utilisation de chacune d'entre elles.

L'enquête par entretiens est selon moi primordial pour coller au plus près à mon sujet, l'intérêt ici étant de pouvoir interroger un haut fonctionnaire du Ministère des Affaires Etrangères – comme un diplomate – pour tenter d'entrevoir la ligne de conduite adoptée vis-à-vis de la Chine actuellement. Il peut aussi être tout à fait pertinent de rencontrer un chercheur qui orientent ses recherches sur la Chine et sa politique pour approfondir des questions laissées en suspens ou ne traitant pas précisément de mon cas d'étude dans les écrits du dit chercheur. De plus, la publication récente du témoignage d'une rescapée ouïghoure – Gulbahar Haitiwaji¹⁷ – m'invite à analyser les récits de victimes ou de témoins des faits. Enfin, pour couvrir tous les aspects de la politique étrangère, il pourrait aussi être tout à fait pertinent de m'adresser à un.e défenseur.e de la cause ouïghoure comme Raphaël Glucksmann, homme politique qui se présente pour un fervent défenseur des atteintes aux droits de l'homme et particulièrement à la crise ouïghoure, ou encore à l'association des Ouïghours de France qui tente de porter à l'agenda la question ouïghoure.

L'observation – qu'elle soit directe ou participante – peut également être pertinente pour me permettre de déceler la manière dont le sujet de la répression des Ouïghours est amené et traité lors de discours officiels ou de conférences ainsi que la position prise par la France et la politique défendue.

Enfin, la collecte et l'interprétation de documents de différentes natures me paraît essentiel pour mon cadre de recherches. Il s'agirait ici par exemple de se pencher sur les documents officiels du côté chinois ainsi que du côté français ou sur les rapports d'instituts tels que l'IRSEM, l'IFRI, l'IRIS, le CERI ou encore ceux du Ministère des Affaires Etrangères pour en analyser le contenu et croiser les données. Des notes d'interviews avec les personnes du milieu diplomatique chinois ou des mémoires des diplomates peuvent aussi faire l'objet d'interprétations dans le cadre de ce mémoire et les ouvrages académiques continueront de constituer la base solide de ma réflexion.

L'idée générale de ce mémoire est d'éclairer l'élaboration d'une politique étrangère, de replacer la question des droits humains dans le vaste champ de la diplomatie, de distinguer les

¹⁷ Haitiwaji G., Morgat R., 13 janvier 2021, *Rescapée du goulag chinois*, Des équateurs, 244 p.

différents acteurs et d'en comprendre les rouages – rouages qui poussent parfois à entretenir des relations diplomatiques avec des Etats qui transgressent toutes les valeurs du pays émetteur de la PE. Tout cela en adoptant une démarche allant de la théorie à l'empirique.

Pour ce faire, il conviendra de revenir sur l'élaboration des relations franco-chinoises, perçue pour beaucoup comme un lien privilégié, face à une Chine grandissante. Puis on tentera de réinsérer la question des droits humains dans le contexte plus large de la politique étrangère de la France. Par la suite, il s'agira de penser la France et ses relations avec la Chine en interaction avec ses autres partenaires. Pour enfin rendre compte des enjeux internes qui existent dans le domaine de la politique étrangère.

I – HISTORIQUE DE LA RELATION FRANCO-CHINOISE

La Chine populaire, née en 1949, n'a d'abord entretenu de relations diplomatiques qu'avec un très petit nombre de pays européens capitalistes : la Grande-Bretagne, la Suisse, la Finlande et la Suède. Cela a perduré jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie, le dernier obstacle à l'établissement de relations diplomatiques avec la France. Puis le général de Gaulle, qui entretenait jusqu'alors des relations diplomatiques avec le régime de Taiwan, entreprend alors d'approcher Pékin en vue d'établir des relations diplomatiques normales entre la France et la Chine.

« La République française a décidé de déplacer ses rapports avec la République populaire de Chine, sur un plan normal, autrement dit, diplomatique ! »¹⁸

Une mission exploratoire fut confiée à Edgar Faure au début de l'automne 1963, la décision fut annoncée au cours d'une conférence du général de Gaulle à la fin de l'année et les relations officielles furent établies le 29 janvier 1964¹⁹. C'est face à l'émergence d'un nouvel acteur sur la scène internationale que le mythe d'une relation privilégiée s'instaure dans la psyché franco-chinoise et guide la conduite de la politique étrangère chinoise de la France.

¹⁸ Conférence de presse du Général de Gaulle à l'Elysée du 31 janvier 1964.

¹⁹ De La Gorce, P.-M. (1970). Les relations entre la Chine et l'Europe occidentale. *Études internationales*, 1(1), 29–36.

A) La montée en puissance de la Chine : esquisse d'un nouveau partenaire ———

Bien que la Chine constitue « *l'une des plus anciennes civilisations connues de l'humanité* »²⁰, son arrivée aux côtés des grandes puissances que l'on compte aujourd'hui s'est faite tardivement et lui a valu d'être presque qu'ignorer²¹ par ces dernières. En effet, la Chine a longtemps vécu des périodes sombres qui l'ont empêchée de s'établir comme une nation réellement influente dans le monde.

« En 1950, le PIB chinois ne représente que 4,6 % du PIB mondial et la Chine est en marge des échanges internationaux – sa part dans le commerce mondial [étant] inférieure à 1% »²².

L'arrivée de Mao Zedong au pouvoir et avec lui, la création de la RPC, permet de « *refaire l'unité de la Chine et [de] restaurer sa souveraineté* »²³ tout en restant renfermé sur soi durant presque trente ans. Toutefois, la fin des années soixante-dix a coïncidé avec la montée en puissance progressive de la Chine après que cette dernière eut amorcé la politique dite de réformes et d'ouverture lancée par Deng Xiaoping et poursuivie par ses successeurs. Ces réformes ont accompagné une certaine mutation de la société chinoise et depuis les années 1990, le poids de la Chine sur la scène internationale, au niveau économique comme au niveau stratégique, s'est considérablement accru et pose un véritable défi d'adaptation à l'ensemble des partenaires de Pékin. De fait, la reconnaissance de la Chine par le général de Gaulle rend compte de la reconnaissance de la France face à un régime solidement installé le continent. Cependant, comme le relève Di Yang, « *entre 1990 et l'année 2000, la Chine n'est pas un sujet très important dans la politique étrangère de la France* »²⁴. La raison est que la puissance économique de la Chine n'est pas encore assez stable et importante mais surtout que la France est accaparée par les questions concernant la construction européenne.

Après les années 2000, la Chine apparaît plus nettement comme un acteur inquiétant sur la scène internationale en raison de sa croissance économique et militaire. Avec l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en décembre 2001, le niveau de croissance économique de la Chine s'envole pendant presque dix ans, jusqu'en 2010 avec la crise économique du monde occidental de 2008. « *A partir de ce moment-là, tout le monde*

²⁰ Védrine, H. (2006). L'Émergence de la Chine vue de France. Politique étrangère, vol., no. 3, 479-489.

²¹ Ibid.

²² Testard, H. (2019), « Comment la Chine est revenue au premier plan », *Asialyst*.

²³ Op. Cit.

²⁴ Entretien avec Di Yang, 16 mai 2022.

parle de la Chine jusqu'aujourd'hui »²⁵. Avec ses nombreuses exportations, la Chine est passé d'acteur marginal dans le commerce mondial en 1980, à la troisième puissance commerciale en 2005²⁶. De plus, en 2001, la Chine postule et obtient d'organiser les J.O de Pékin en 2008 puis en 2010 c'est à travers l'Exposition Universelle à Shanghaï que la Chine montre toute sa puissance, toute sa « grandeur millénaire »²⁷ si on reprend le vocabulaire officiel.

« Donc on va dire qu'il y a eu cette décennie des années 90 assez difficile mais dès les années 2000 il y a retour de la Chine sur la scène internationale et en grande pompe. »

(Di Yang, 16 mai 2022)

La Chine, première industrie mondiale²⁸ et premier pays exportateur au monde²⁹, devient dès lors un acteur avec qui il faut traiter. La France dispose donc de sa propre politique chinoise, qui vise à entretenir cette relation, et se présente aux côtés de la Chine comme des partenaires aux relations privilégiées.

B) Le mythe de la relation privilégiée franco-chinoise

« Même si Peyrefitte et Raffarin l'ont dit et écrit beaucoup, la France est vraiment considérée comme un des pays européens dans un pays où on considère que les européens parlent tous la même langue et des dialectes différents. »

(Jean-Vincent Brisset, 19 mai 2022)

Depuis la reconnaissance diplomatique de la RPC par la France en 1964, coutume est de présenter la France comme étant la première puissance occidentale à reconnaître Pékin. Or, bien que ce mythe conforte la France et la Chine dans leur rôle d'exceptionnalité, c'est, sur le plan historique, évidemment faux. Pourtant, bien que ce mythe ait été déconstruit par le recherche universitaire, notamment Françoise Mengin³⁰, et que de Gaulle n'a jamais présenté sa décision

²⁵ Ibid.

²⁶ Lemoine, F. (2007). La montée en puissance de la Chine et l'intégration économique en Asie. *Hérodote*, 125, 62-76.

²⁷ Entretien avec Marc Julienne, 20 mai 2022.

²⁸ Annexe n°1

²⁹ Annexe n°2

³⁰ Mengin, F. (2001). « La politique chinoise de la France : Du mythe de la relation privilégiée au syndrome de la normalisation ». *Critique internationale*, n°12, 89-110.

comme un acte transgressif³¹, cette dernière serait, selon les hommes politiques et diplomates français, à l'origine d'une « relation privilégiée »³². Ce mythe présuppose une position plus avantageuse pour la France vis-à-vis de ses concurrents et alliés, dans ses relations avec la Chine. Force est de constater, par exemple, que la relation commerciale franco-chinoise a longtemps été déficitaire pour la France qui importe plus de produits de Chine qu'elle n'en exporte là-bas. « *Le déficit commercial français vis-à-vis de la Chine a atteint 39,6 Md€ à comparer à 38,9 Md€ en 2020, 32,3 Md€ en 2019 et 29 Md€ en 2018* »³³. De plus, cela n'a pas empêché ses concurrents sur le marché chinois, tels que l'Allemagne et le Japon de développer leur présence en Chine. Enfin, sur le plan diplomatique, la France ne vit pas moins que les autres pays sous la menace permanente de l'irritabilité de la Chine³⁴.

Toutefois, il faut nuancer le propos, comme le rappelle Marc Julienne :

« Je crois que oui [on – la France – a réellement des liens privilégiés avec la Chine]. Evidemment que les diplomates vont vraiment mettre en valeur, peut-être plus que nécessaire, la spécificité du partenariat franco-chinois, mais c'est vrai qu'en 1964, la France est encore quand même une puissance importante dans le monde. Elle siège au Conseil de sécurité des Nations Unies et à cette époque-là, la République populaire de Chine n'y siège pas. C'est important de se rappeler ça. » (Marc Julienne, 20 mai 2022)

En effet, même si la France n'est pas le premier pays occidental à normaliser ses relations avec la Chine, de Gaulle s'engage à ouvrir une ambassade en Chine et à accueillir en France un ambassadeur de Mao, contrairement à l'Angleterre, par exemple, qui ne nomme en 1950 qu'un chargé d'affaires³⁵. De fait, la France n'est pas le premier pays mais elle fait partie des premiers, en particulier en Europe et des puissances qu'on compte à cette époque-là, à reconnaître la Chine. Cette reconnaissance est également significative car elle rend compte d'une volonté, de la part de la France, de s'émanciper de la position américaine et de s'affirmer :

³¹ Op. Cit. Il déclarera au contraire, lors d'une conférence de presse au mois de janvier 1964, que la France se rendait, en reconnaissant la RPC, « à l'évidence et à la raison ».

³² « La France et la Chine jouissent d'une relation privilégiée, selon l'ambassadeur de France en Chine », Maurice Gourdault-Montagne, dans une interview accordée récemment à Xinhua en septembre 2016.

³³ Site de la Direction générale du Trésor. L'influence de la crise sanitaire du Covid-19 est également à prendre en compte dans la lecture de ces données.

³⁴ Dubois de Prisque, E. (2019). Les relations franco-chinoises, cinquante-cinq ans de faux-semblants. *Monde chinois*, 59, 7-13.

³⁵ Snégaroff, Thomas (2015), « Reconnaissance de la Chine en 1964 : "le poids de l'évidence et de la raison" (De Gaulle) », Franceinfo.

« Donc, oui c'est quand même quelque chose d'important que la France, un pays si proche des Etats-Unis, fasse ce geste-là à l'encontre des Etats-Unis, d'une certaine manière. » (Marc Julienne, 20 mai 2022)

A partir de ce moment-là, il y a eu des partenariats importants et qui continuent aujourd'hui, notamment dans l'industrie du nucléaire civil :

« La Chine peut remercier la France aujourd'hui et peut-être qu'aujourd'hui on verrait ça d'un autre œil et qu'on ne devrait pas s'en vanter, je ne sais pas, en tout cas la France a vraiment été un partenaire très étroit et notamment AREVA ou les ancêtres d'AREVA d'industrie nucléaire française pour justement construire et aider les chinois à développer cette industrie-là. » (Marc Julienne, 20 mai 2022)

Il existait aussi des partenariats en matière d'armement et le domaine de l'aéronautique est également un domaine important :

« Dans l'aéronautique, depuis les années 90-2000, on a des partenariats très importants, des chaînes d'assemblage etc. L'aéronautique et le nucléaire c'est quand même les plus importants. » (Marc, Julienne)

Et puis il y a eu des coopérations dans beaucoup d'autres domaines : domaine du spatial, par exemple des satellites sur lesquels des chinois et français fournissaient chacun des instruments ; des coopérations dans le domaine médical comme avec le laboratoire P4 de biologie d'un niveau quasi militaire de Wuhan ; des partenariats au niveau culturel et éducatif (université, école d'ingénieurs, tourisme, langue, etc.). A noter que *« la France est historiquement, depuis au moins le 18^e siècle, un pays très très bien placé en matière de sinologie »* (Marc Julienne, 20 mai 2022) avec une tradition d'études de sinologie qui est très importante, notamment l'INALCO qui forme des générations :

« On a formé des gens à apprendre le chinois y compris des aventuriers, des commerçants et puis après des diplomates. » (Marc Julienne, 20 mai 2022)

Tout cela explique sans doute le fait que la France ait disposé de certaines armes, de certains leviers pour comprendre la Chine assez tôt et ainsi nouer des liens avec ce pays.

C) La conduite de la politique étrangère chinoise de la France depuis 1964 —————

Depuis le début de l'établissement des relations diplomatiques franco-chinoises, la politique étrangère de la France oscille « *entre normalité et brouille* »³⁶. On peut toutefois identifier deux grandes périodes.

La première période correspond plus ou moins au début des relations franco-chinoises jusqu'aux débuts des années 2000. Durant cette période, la politique chinoise de la France s'est articulée principalement autour de trois grands objectifs : « *accroître ses intérêts économiques au sein de ce vaste marché émergent* » ; « *intensifier sa coopération diplomatique avec Pékin afin d'intégrer la Chine dans le système international* » ; et enfin, « *encourager des réformes politiques et économiques en Chine* »³⁷. La France établit un dialogue diplomatique avec la RPC sur la volonté du général de Gaulle de mener une politique indépendante, correspondant à sa « *politique de troisième voix ou de non-alignement* » (Marc Julienne, 20 mai 2022). De Gaulle aspire ainsi à un retour de l'influence française sur les questions internationales et particulièrement dans la région d'Asie du Sud-Est avec notamment la question du Laos³⁸. Les échanges se poursuivent et sont basées sur la volonté de faire de la Chine un allié sur le plan multilatéral afin de contrebalancer les deux superpuissances et notamment s'émanciper des Etats-Unis. Dans le même temps, ces relations sont nourries par l'espoir de voir la Chine se libéraliser voire même s'occidentaliser.

« [A la suite de la très grande libéralisation en Chine sous l'impulsion de Deng Xiaoping], tout le monde était persuadé que la Chine n'allait aller que vers le mieux, que vers plus de démocratie, vers plus d'ouverture et qu'un jour ça deviendrait une démocratie j'allais dire « *comme tout le monde* ». » (Marc Julienne, 20 mai 2022)

Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing emboîtent le pas à de Gaulle et établissent de bonnes relations avec Chine en vue de développer des échanges. Puis les événements de Tian'anmen ont été une « douche froide ». De fait, les premières années du quinquennat de Mitterrand sont marquées par des relations tendues avec la Chine car un nouveau facteur s'y introduit : les droits de l'homme. En plus de l'aide économique portée par la France au Vietnam qui déplait à la

³⁶ Brisset, J. (2010). Les relations franco-chinoises : entre normalité et brouille. *Revue internationale et stratégique*, 77, 133-137.

³⁷ Meijer, H. interrogé par Testard-Vaillant, P. (2021). « Face à la Chine, comment la France a redéfini sa politique en Asie-Pacifique », *Le journal CNRS*.

³⁸ Liu, K. (2019). Les relations politiques franco-chinoises de 1949 à 1983 : entre mythe et réalité. *Monde chinois*, 59, 14-25.

Chine et des répressions sur la place centrale de Pékin, vont notamment s'ajouter deux autres affaires : l'arrestation de Wei Jingsheng (un militant pro-démocratique chinois arrêté pour son rôle dans le mouvement dit « mur de démocratie ») et l'affaire Li Shuang (en couple avec un diplomate sinisant français)³⁹. Le Quai d'Orsay prépare ainsi la visite présidentielle de Mitterrand en Chine en mai 1983 en vue de recentrer les relations diplomatiques sur des questions purement économiques. « *Il paraît de plus en plus clair que la diplomatie chinoise est désormais dictée plus par les préoccupations économiques que par des considérations idéologiques ou sentimentales* », et que « *la France est devenue un partenaire parmi d'autres* »⁴⁰. Finalement les relations sont revenues relativement vites avec l'arrivée au pouvoir de Jacques Chirac en 1995 « *qui était un président qui avait une vraie vision des relations internationales, [...] très très intéressé par la Chine et donc il y a eu de bonnes relations qui se sont nouées à ce moment-là, notamment avec un de ses premiers ministres Jean-Pierre Raffarin et l'un de ses ministres des affaires étrangères Dominique de Villepin* » (Marc Julienne, 20 mai 2022). On retiendra notamment la signature du « partenariat stratégique global » de 2004.

La seconde période opère une rupture avec en premier le quinquennat de Nicolas Sarkozy, élu en 2007. On observe une prise de position plus franche vis-à-vis de la Chine et aussi sur des questions morales comme celle des droits humains : « *cette stratégie que je propose, elle est ferme sur les droits de l'homme et elle peut aboutir à des résultats* »⁴¹. Pendant tout son mandat on notera « *des relations exécrables* » (Marc Julienne, 20 mai 2022), d'un point de vue politique et diplomatique avec la Chine, dues aux événements des jeux olympiques, aux troubles à Paris et à sa rencontre avec le Dalaï-lama. C'est « *5 ans de ralentissement, bon toujours beaucoup de business* » (Marc Julienne, 20 mai 2022). François Hollande poursuit dans cette optique de s'affirmer davantage face à la Chine mais un réchauffement s'opère. Le président s'oriente vers une politique plus asiatique que chinoise. Il a notamment insisté en mai 2013⁴², auprès de son homologue, pour que les échanges bilatéraux sur le plan commercial soient rééquilibrés. Il effectue ainsi plusieurs visites d'Etat dans les pays asiatiques⁴³. Tout l'enjeu était ici de mettre en place des partenariats avec d'autres pays pour ne pas être trop dépendant vis-à-vis de la Chine – et de le faire savoir aux Chinois. De bonnes relations se poursuivent sous Emmanuel

³⁹ Ibid.

⁴⁰ Ibid.

⁴¹ Le Monde (2008). « Nicolas Sarkozy n'exclut pas un éventuel boycott de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques ».

⁴² Lincot, E. (2013). Réinventer les relations franco-chinoises. *Géoéconomie*, 67, 155-168.

⁴³ Cf. l'étude de François Godement et de Marc Julienne sur les visites ministérielles.

Macron qui entame son premier mandat avec une visite en Chine et « [s'engage] *auprès du Président Xi Jinping de créer un grand institut de sinologie à Paris, qu'il a créé [...] et qui s'appelle EURICS* » (Marc Julienne, 20 mai 2022). On a donc une volonté de renforcer très fortement les relations bilatérales franco-chinoises mais également d'européaniser ces dernières afin de faire face aux nouveaux défis contemporains et aux questions sensibles telles que les droits humains.

II – LA QUESTION DES DROITS HUMAINS DANS LA POLITIQUE ETRANGERE DE LA FRANCE

La France est souvent décrite comme la « patrie des droits de l'homme ». La défense des droits de l'homme est ainsi devenue une composante de l'identité française grâce à la contribution de la France pour sa codification et sa diffusion à travers le monde. A tel point que la question de « la sécurité et [des] droits de l'homme » apparaît dans les cinq priorités définies dans le livre blanc rédigé sur la politique étrangère et européenne de la France sous la direction d'Alain Juppé et Louis Schweitzer⁴⁴. Sa posture « moralisatrice » sur les droits humains, fait bouger la conduite de sa politique étrangère vis-à-vis de la Chine mais place la question des droits de l'homme entre *realpolitik* et imposition d'une certaine vision de l'ordre international.

A) Le déclic de Tian'anmen

Le massacre de la place Tian'anmen, le 4 juin 1989, constitue une rupture importante dans la diplomatie de la France envers la Chine. C'est un énorme choc qui fait apparaître le parti chinois, sur la scène internationale, en pleine répression d'une partie de la jeunesse pékinoise avare plus de démocratie et plus de liberté. Paris va ainsi évoluer quant à la conduite de sa politique chinoise suite aux manifestations et va condamner fermement la répression. S'en suit de la mise en place de sanctions : « *suspension des contacts de haut niveau, gel des garanties d'État et de certains crédits, ainsi que des financements internationaux non encore engagés, embargo sur toute coopération militaire* »⁴⁵. La France décide de geler ses relations avec la

⁴⁴ Lefebvre, M. (2019). Chapitre VI. La politique. Dans : Maxime Lefebvre éd., *La politique étrangère de la France* (pp. 105-121). Paris cedex 14, Presses Universitaires de France.

⁴⁵ Op. Cit.

Chine et le ministre français des Affaires étrangères, Roland Dumas, se déclare consterné par « *la répression sanglante* » contre « *une foule de manifestants désarmés* »⁴⁶. Le gouvernement a cherché à jouer un rôle de premier plan avec notamment la participation à l'opération « Yellow Bord ». En effet, Jean-Pierre Montagne, consul général de France de l'époque, « *décide de réagir humainement selon sa conscience, avec le soutien du gouvernement français au plus haut niveau* »⁴⁷ pour accueillir des dissidents. Par la suite, les sanctions posées par la communauté internationale – et donc la France – seront rapidement et « *officiellement levées en octobre 1990 [...], à l'exception de l'embargo sur les ventes d'armes, tandis que* [les contacts bilatéraux reprennent] »⁴⁸. Après cet événement, la question des droits humains en Chine est pour la première fois soulevée à l'ONU. Dès lors, cette question sera répétée pendant six ans, dont trois fois par la France⁴⁹.

Bien que cela ait permis à la question des droits de l'homme d'émerger et d'en faire un « *passage obligé du dialogue intergouvernemental* »⁵⁰, force est de constater qu'il existe, comme le souligne Bernard Kouchner, une « *contradiction permanente entre les droits de l'homme et la politique étrangère d'un Etat, même en France* »⁵¹. En effet, on peut ici mettre en avant la notion de *realpolitik*, employée pour la première fois par Ludwig von Tochau au XIX^e siècle, qui sous-tend les relations internationales. Cette notion désigne une stratégie politique qui mise tout sur l'importance économique ou géopolitique lors d'échanges sur la scène internationale. On va ici privilégier le concret et le réalisme par rapport aux considérations de principe, d'éthique ou de morale. Elle évalue donc les rapports de force en présence et recherche avant tout l'intérêt national⁵². Dans la relation bilatérale franco-chinoise, la levée des sanctions fut concomitante avec l'annonce officielle par un communiqué du Quai d'Orsay, le 27 septembre 1991, de la vente de seize frégates à la Chine.

⁴⁶ The New York Times (1989), « The West Condemns the Crackdown ».

<https://www.nytimes.com/1989/06/05/world/the-west-condemns-the-crackdown.html?sec=&spon=>

⁴⁷ Malovic, Dorian (2016), « Tian An Men, opération exfiltration des dissidents chinois », La Croix.

<https://www.la-croix.com/Culture/TV-Radio/Tian-An-Men-operation-exfiltration-dissidents-chinois-2016-06-02-1200765410>

⁴⁸ Op. Cit.

⁴⁹ Hou, Qibin (2014), *Quarante ans de dialogue. Evolution des relations politico-diplomatiques entre la France et la Chine (1964-2007)*, Université Paul-Valéry Montpellier 3.

⁵⁰ Op. Cit.

⁵¹ LeParisien, 2008. « Droits de l'homme, l'interview choc de Kouchner ».

<https://www.leparisien.fr/politique/droits-de-l-homme-l-interview-choc-de-kouchner-10-12-2008-337334.php>

⁵² Kissinger, Henry (1996). *Diplomatie*, éd. Fayard, p. 123.

On peut appliquer la même réflexion aux événements de 2008 avec l'éventuel boycott des J.O de Pékin par Sarkozy, les mobilisations à Paris et la rencontre entre le chef de l'Etat et le Dalai-lama. Toutefois, la diplomatie des droits de l'homme appartient au monde « classique » de la diplomatie et est donc soumise aux mêmes contraintes. Ainsi, « *la défense et la promotion des droits de l'homme ne saurait constituer le seul objectif de la diplomatie d'un État qui doit tenir compte d'autres composantes majeures de l'intérêt national, en matière de sécurité et de paix, d'équilibre et de stabilité, de coopération et de commerce notamment* »⁵³. Comme le souligne également Marc Julienne (20 mai 2022) :

« La question des droits de l'Homme est un chapitre, une dimension. Et, peut-être que là je vous parle comme un diplomate parlerait, mais finalement on ne peut pas tout miser sur cette question-là au dépend de tout autre chose. Et d'ailleurs, miser tout sur cette question-là ce serait peut-être moralement bien, en ce qui concerne la question des droits de l'Homme, mais dans la pratique ça pourrait être aussi extrêmement délétère puisque en fait plus vous avez de relations avec un Etat, plus vous avez de discussions et d'échanges à tout point de vue des échanges humains, commerciaux, scientifiques, plus vous êtes obligés de parler. Et à ce moment-là, s'il y a une rupture dans la relation, bah en fait le pays en face (la Chine en l'espèce) n'a plus besoin de faire aucun effort. Donc, le problème est relativement complexe et on ne peut pas prendre de manière isoler la question des droits de l'Homme parce qu'en réalité il y a énormément de choses. »

Si la diplomatie des droits de l'homme n'est qu'un pan de la politique étrangère d'un pays, la définition de ce que l'on entend par « droits humains », elle, fait naître des rivalités.

B) La remise en cause du caractère universel des droits humains _____

En 2012, le secrétaire général Xi Jinping arrive au pouvoir et nourrit de grands espoirs dans le monde occidental et en Europe en parlant d'« Etat de droit ». Puis les acteurs de la scène internationale vont déchanter face à la centralisation croissante des institutions, à la fusion des organes politiques, au renforcement du parti, etc. Ce qu'on entendait par « Etat de droit » était en réalité une mauvaise traduction du chinois, en français ça devrait être « Etat par le droit » ou

⁵³ Decaux, Emmanuel. La diplomatie française des droits de l'homme, diplomatie.gouv.fr.
<https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/FD001175.pdf>

en anglais ce n'est pas « rule of law » c'est « rule by law ». Ce qui veut dire que ce n'est pas l'Etat ou la politique qui est encadré par le droit, c'est l'Etat qui encadre le droit (Marc Julienne, 20 mai 2022). Il entame ensuite son second mandat en 2017 avec une marge de manœuvre et un contrôle des pouvoirs beaucoup plus étroit (réforme de l'armée, de l'appareil de sécurité, etc.). A partir de là, une grande partie, voire la totalité, des dirigeants, ont compris que « *ce n'est plus du tout la même Chine et qu'il ne faut pas s'attendre à traiter avec la Chine comme on avait l'habitude de traiter* » (Marc Julienne, 20 mai 2022) et cette rupture a eu cours pour l'opinion publique en 2020. Cette année a été une « *année de rupture avec la pandémie, la réaction chinoise, la diplomatie du masque, la diplomatie du guerrier, la répression à Hong Kong et puis la loi de sécurité nationale avec les révélations sur les Ouïghours* » (Marc Julienne, 20 mai 2022).

A la lumière de ces nouveaux faits, la communauté internationale s'est empressée de parler d'atteinte aux droits de l'homme, aux droits humains, crime contre l'humanité, etc⁵⁴. Il a été vain de croire à la théorie du « doux commerce », de croire que le développement économique de la Chine et ses signes d'occidentalisation allaient suffire à faire pression sur le gouvernement chinois pour qu'il respecte les droits de l'homme et à imposer notre vision de l'ordre mondial. « *La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de l'ONU, la violation de ces droits est finalement beaucoup plus universelle que leur reconnaissance* »⁵⁵. En effet, une remise en cause est à l'œuvre concernant la définition même des droits de l'homme dans le champ des idées. Les droits de l'homme renverraient à une construction occidentale et serait perçue comme une « *idéologie impérialiste* »⁵⁶. Bien que la Chine accepte d'échanger parfois autour des questions relevant des droits de l'homme, « *elle refuse absolument de reconnaître aux pays occidentaux, dont la France, une quelconque supériorité morale dans ce domaine* »⁵⁷. Comme l'affirme publiquement Zhao Lijian (directeur adjoint du département de l'information du ministère chinois des Affaires étrangères), la Chine se perçoit comme un Etat pacifique contrairement à l'Occident qui est le persécuteur⁵⁸. Ainsi, comme le rappelle le sinologue François Jullien, « les exhortations sont vaines si nous ne voyons pas que les droits de l'homme

⁵⁴ Cf. articles de quotidiens.

⁵⁵ Médevielle, G. (2008). La difficile question de l'universalité des droits de l'homme. *Transversalités*, 107, 69-91. <https://doi.org/10.3917/trans.107.0069>

⁵⁶ <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/281995-droits-de-lhomme-une-remise-en-cause-croissante-dans-le-monde>

⁵⁷ Op. Cit.

⁵⁸ "Why does the West use rumours to discredit China, interfere with Hong Kong, Xinjiang, & try their best to hinder China's development? It is very simple, because they know that China will not collude with them to bully & invade others, & China is the positive energy of the earth." Tweet de Zhao Lijian, 30 novembre 2019.

ne sont pas une notion d'emblée universelle, mais relèvent d'une histoire singulière qui est celle de l'Europe »⁵⁹.

C'est ainsi que la Chine va tenter d'imposer sa vision des droits de l'homme. Dès lors dans la Déclaration conjointe franco-chinoise pour un partenariat global signée le 16 mai 1997⁶⁰ à Pékin par Jiang Zemin et Jacques Chirac, les deux parties soulignent – dans une rubrique intitulée « *Respecter la pluralité* » – que « *les efforts tendant à promouvoir et à protéger les droits de l'homme doivent s'exercer dans le respect des buts et des principes de la Charte des Nations unies, ainsi que de l'universalité des droits de l'homme, tout en tenant pleinement compte des particularités de chacun* »⁶¹. Un Livre blanc est également publié fin septembre 2019 par le gouvernement chinois à l'occasion des célébrations du 70^e anniversaire de la Révolution, dans lequel il est précisé que « la pauvreté est le plus grand obstacle aux droits humains »⁶². La Chine va également plus loin et pousse l'offensive jusque dans les arènes de l'ONU. Face à la situation au Xinjiang, le gouvernement chinois justifie son action par la manière dont la Chine conçoit la notion de droits humains. Cette dernière serait ainsi centrée davantage sur les conditions de vie, la santé et la prospérité économique (des droits économiques), que sur les notions d'égalité, de liberté de religion, d'expression, d'opinion (des droits politiques) :

*« La Chine considère le droit à la subsistance et au développement comme des droits humains fondamentaux et primaires. »*⁶³

La notion de droits humains est ainsi donc le reflet de contestations au cœur même de sa définition, ce qui rend difficile la conduite d'une politique étrangère claire et la légitimation d'une prise de position, seul face à la Chine.

III – LA FRANCE DANS LE MONDE : INFLUENCE SUR LA CONDUITE DE SA POLITIQUE ETRANGERE

⁵⁹ Lefigaro (2008). Domenach-Jullien : l'Occident peut-il comprendre la Chine ?

<https://www.lefigaro.fr/debats/2008/04/07/01005-20080407ARTFIG00438-domenach-jullien-l-occident-peut-il-comprendre-la-chine-.php>

⁶⁰ Diplomatie.gouv.fr

⁶¹ <https://www.vie-publique.fr/discours/170710-declaration-conjointe-franco-chinoise-sur-les-relations-et-la-cooperatio>

⁶² https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/11/22/la-chine-veut-imposer-sa-vision-des-droits-de-l-homme_6020084_3232.html

⁶³ Wang Yi, Ministre chinois des Affaires étrangères, devant le Conseil des droits de l'homme lors de sa 46^e session (22 février – 24 mars 2021).

Penser la France vis-à-vis de la Chine, c'est penser la place de la France dans le monde. La France est devenue une « puissance moyenne d'influence mondiale »⁶⁴, elle ne cherche plus à *faire* l'histoire mais veut continuer de *peser* sur la scène internationale. Elle a dû s'adapter face à la prépondérance légendaire américaine, à l'émergence d'une Chine forte ou encore à la puissance allemande en Europe. Pour continuer de jouer aux jeux de pouvoir, la France doit commencer à se détacher de la pression américaine qui tente d'orienter la conduite de sa politique étrangère, tout en jonglant avec le multilatéralisme – et par là j'entends l'Union européenne – pour gagner en influence et se faire entendre.

A) La pression américaine et l'instrumentalisation de la question au Xinjiang ———

Lorsque le général de Gaulle établit des relations diplomatiques avec la Chine, le Quai d'Orsay félicite une « décision visionnaire » et « audacieuse »⁶⁵. De leur côté, les Etats-Unis émettent de vives critiques à l'égard de la décision française, décisions qui, selon eux, « nuit aux intérêts du monde occidental » et qui est perçue comme une provocation voire trahison⁶⁶ - les E-U ne reconnaissant jusqu'en 1979 que la République de Chine gouvernée par Tchang Kaï-chek (île de Taiwan). Une des raisons qui explique en partie l'instauration de relations diplomatiques entre la France et la Chine réside dans le fait que – comme on l'a évoqué précédemment – la France souhaite se démarquer de la puissance américaine et contribuer à l'ajustement d'un nouvel équilibre mondial. De Gaulle dira notamment à son ministre Alain Peyrefitte : « *Il y a quelque chose d'anormal dans le fait que nous n'avons pas de relations avec le pays le plus peuplé du monde sous prétexte que son régime ne plaît pas aux Américains* »⁶⁷. Cette volonté du gouvernement français de s'autonomiser de la politique américaine sera d'ailleurs soulignée par Malraux auprès de Mao Zedong et Zhou Enlai, et « *le premier ministre chinois mentionne à Malraux la potentialité d'une coopération franco-chinoise pour s'opposer au contrôle des États-Unis sur l'ONU* »⁶⁸.

⁶⁴ Lefebvre, M. (2019). Chapitre III. Une « puissance moyenne d'influence mondiale » (H. Védrine). Dans : Maxime Lefebvre éd., *La politique étrangère de la France* (pp. 45-70). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

⁶⁵ 50 ans de relations diplomatiques entre la France et la R. P de Chine. Disponible sur :

<https://cn.ambafrance.org/50-ans-de-relations-diplomatiques>.

⁶⁶ https://www.recherches-internationales.fr/RI99/RI99_Traces_Bari.pdf

⁶⁷ <https://elephant-larevue.fr/thematiques/il-y-50-ans-france-reconnaissait-republique-populaire-chine/>

⁶⁸ AMAE (Chine), 106-01269-04. Compte rendu de l'entretien entre le premier ministre Zhou Enlai et le ministre des Affaires culturelles français André Malraux, 2 août 1965.

Cela est d'autant plus vrai que depuis une quarantaine d'année la France est devenue « *de plus en plus dépendante de l'extérieur et d'abord des Etats-Unis* »⁶⁹, notamment pour des raisons économiques et de sécurité. Toutefois, force est de constater que les E-U souhaitent demeurer la seule superpuissance sur la scène internationale et font donc de leur rivalité avec la Chine, un moyen de pression sur ses alliés. Alliés que ces derniers n'hésitent pas à piétiner afin d'endiguer le « *plus grand défi géopolitique du XXI^e siècle* »⁷⁰, leur grand rival asiatique. En témoigne, en autres, l'affaire des sous-marins australiens⁷¹ qui balaye les efforts fait par Paris pour présenter une position et une politique autonome face à Pékin. La France reproche ainsi à ses alliés américains de ne pas avoir été averti de ces négociations avec l'Australie et la Grande-Bretagne⁷² qui ne sont en faveur que des intérêts personnels américains en Indopacifique⁷³. En effet, cette affaire peut être englobée dans la question Indopacifique de manière plus large, zone géographique et nœud commercial mondial que les E-U souhaitent investir pour contrer Pékin et son projet de « Nouvelles routes de la soie » lancé en 2013. Pour pouvoir peser dans la région la France, affaibli en tant que puissance, a besoin d'alliés et tel était l'enjeu du contrat de vente avec les Australiens. Cela marque également « *un rejet de la stratégie française, fondée sur le refus d'une confrontation directe avec Pékin* »⁷⁴ et fragilise davantage la France qui essaie de s'émanciper de la politique américaine dans la région. Si les E-U paraissent de plus en plus agressifs vis-à-vis de la Chine et adoptent une « *stratégie extrêmement frontale [...] à peine voilée, totalement dirigée contre la Chine* », « *la position française n'est pas du tout celle-là, c'est une position inclusive, c'est-à-dire qu'on est là aussi pour travailler avec la Chine mais par contre on ignore pas que la Chine est une menace* » (Marc Julienne, 20 mai 2022). C'est pour Marc Julienne une stratégie presque intégralement sécuritaire avec leur politique de containment et « *les américains font pression sur nous [français] et sur les européens* » (Marc Julienne, 20 mai 2022). Or, la France refuse « *la logique confrontationnelle des Etats-Unis, dont elle est bien sûr l'alliée, et veut ménager les voies de coopération avec la Chine* »⁷⁵.

⁶⁹ <https://www.geostrategia.fr/politique-etrangere-france-cap-trente-prochaines-annees/>

⁷⁰ Propos du secrétaire d'Etat de Joe Biden, Antony Blinken.

⁷¹ https://www.lemonde.fr/international/article/2021/10/21/entre-la-chine-et-les-etats-unis-une-difficile-troisieme-voie-francaise_6099300_3210.html

⁷² <https://www.ifri.org/fr/espace-media/lifri-medias/comprendre-crise-diplomatique-apres-rupture-contrat-siecle-marins-0>

⁷³ « La priorité c'est la compétition avec la Chine », « tout le reste n'est que distraction » résume Benjamin Haddad (Atlantic Council).

⁷⁴ Op. Cit.

⁷⁵ Op. Cit.

Si l'on se remémore les propos de de Gaulle : « *c'est parce que nous ne sommes plus une grande puissance qu'il nous faut une grande politique* »⁷⁶, il est ainsi nécessaire de se doter d'une politique propre à la France si l'on souhaite sortir de l'ombre des E-U et proposer une alternative à un nouveau monde bipolaire entre ces derniers et la Chine. C'est justement dans cette lignée que Macron évolue car même si la PE de la France se rapproche de celles d'autres puissances occidentales, l'objectif est de faire de la France une « *puissance indépendante et souveraine* ». Cela peut se faire à travers la consolidation des liens de l'Union européenne.

B) L'eupéanisation de la relation bilatérale franco-chinoise _____

Bien qu'établies dès 1975, c'est à partir des années 1990 que les relations sino-européennes se développent réellement. Et, « *le 13 octobre 2003, le ministère des Affaires étrangères chinois publiait le China's EU Policy Paper dans lequel il exprimait son désir de mettre en place un partenariat stratégique avec l'Union européenne* »⁷⁷. Ainsi, la relation qu'entretient la France avec la Chine s'inscrit également dans un cadre beaucoup plus large que forme l'Union européenne. Jusqu'ici les relations avec la Chine étaient d'abord bilatérales puis la France a rapidement représenté un allié au sein des instances européennes pour y porter les intérêts chinois. On retiendra par exemple la prise de position de la France en 1997 en faveur de la Chine concernant l'abandon d'un projet de résolution contre cette dernière à la Commission des droits de l'homme de l'ONU⁷⁸ ainsi que son militantisme français concernant la levée de l'embargo sur les ventes d'armes, imposé suite aux événements de Tian'anmen. L'UE s'est ainsi doté d'un « *haut représentant pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité ainsi qu'un nouvel organe diplomatique, le Service européen pour l'action extérieure (SEAE)* »⁷⁹ lui assurant de pouvoir interagir sur la scène internationale. Bien que l'embargo posé à l'encontre de la Chine ne repose pas sur un cadre juridique, étant donné que l'UE ne possédait pas de politique étrangère commune à ce moment-là⁸⁰, celui-ci contraint la Chine et fait émerger une

⁷⁶ <https://www.diploweb.com/La-politique-etrangere-de-la-France-entre-modernite-et-traditions.html>

⁷⁷ Decreton, S. (2009). La question de l'embargo sur les ventes d'armes à la Chine. *Critique internationale*, 43, 109-132. <https://doi.org/10.3917/criti.043.0109>

⁷⁸ Op. Cit.

⁷⁹ Dietmar Schweisgut, H. & Cadenza Academic translations, . (2021). L'Union européenne, entre États-Unis et Chine. *Politique étrangère*, , 25-37. <https://doi-org.ressources-electroniques.univ-lille.fr/10.3917/pe.213.0025>

⁸⁰ Decreton, S. (2009). La question de l'embargo sur les ventes d'armes à la Chine. *Critique internationale*, 43, 109-132. <https://doi.org/10.3917/criti.043.0109>

seconde voix, une seconde « aire de jeux » dans les relations bilatérales qu’entretient la France avec la Chine.

C’est Emmanuel Macron qui prendra réellement ce tournant européen en matière de politique étrangère dès son premier mandat, « *et Macron a vraiment insisté là-dessus* » (Marc Julienne, 20 mai 2022). Sa volonté d’européaniser les relations avec la Chine transparaît dans les rencontres qu’il réalise avec son homologue chinois. Il a notamment reçu Xi Jinping à l’Elysée en mars 2019, pour une entrevue à laquelle il a également convié Angela Merkel (chancelière allemande) et Jean Claude Juncker (le président de la commission européenne)⁸¹.



C’est un signal fort et audacieux envoyé à Pékin, plaçant les relations sino-européennes au même rang que les relations bilatérales classiques. Macron va pousser la symbolique lors d’une nouvelle rencontre, la même année, durant la *China International Import Expo* avec cette fois dans sa délégation : Phil Hogan, commissaire européen et Anja Karliczek, ministre allemande⁸². Il choisit comme partenaire l’Allemagne qui est l’une des plus grandes puissances de l’UE et qui entretient ses relations avec la Chine, partenaire de choix donc.

Bien qu’il n’existe pas de politique étrangère européenne commune à proprement parler au sein de l’UE, le traité de Maastricht permet d’établir une politique étrangère et de sécurité

⁸¹ Voir annexe n°4

⁸² <https://www.lesechos.fr/monde/chine/en-chine-macron-joue-la-carte-europeenne-face-a-xi-jinping-1145240>

commune (PESC) ce qui confère à l'union politico-économique de faire converger et émerger une ligne de conduite européenne avec ses partenaires. De plus, cela permet à la France – et à Macron en l'occurrence ici – de porter un double discours⁸³ :

- (1) D'un côté on a une politique bilatérale qui est plutôt engageante et très cordiale avec la Chine. Macron tente de faire de la deuxième puissance mondiale, un allié. La relation est beaucoup portée sur la coopération et le partenariat, tout en évitant les questions sensibles.
- (2) D'un autre côté, on a la France à Bruxelles qui est très active, voire proactive, sur les dossiers sensibles des relations avec la Chine. Cela permet de pousser au niveau européen un dialogue beaucoup plus ferme et dur sur des questions de droits humains, par exemple.

« Donc c'est intelligent, c'est pragmatique parce qu'à 27 on est beaucoup plus fort sur des dossiers comme ça, que seul. » (Marc Julienne, 20 mai 2022)

On a ainsi pu voir émerger des sanctions, en mars 2021, à l'encontre de responsables chinois de la province du Xinjiang. L'UE s'est alliée aux E-U et au Royaume-Uni pour porter un coup au dossier Ouïghours. L'union a été « la première à annoncer des sanctions visant quatre responsables chinois, dont Zhu Hailun, considéré comme "l'architecte" de ce programme d'internement »⁸⁴. Une telle prise de position de la part de l'UE n'avait pas vu le jour depuis la répression du mouvement de la place Tian'anmen en 1989. La Chine s'est ensuite empressée de poser des sanctions à l'encontre de responsables et d'entités européens, dont des figures connues de la lutte contre la répression ouïghoure.

Toutefois, cette approche s'essouffle et certains membres de l'UE prennent des positions beaucoup plus tranchées à l'égard de la Chine. Ce qui ne semble pas être le cas de la France, actuellement à la présidence du Conseil de l'UE, qui ne parvient pas à se positionner face aux enjeux internes de sa politique étrangère.

IV – LES ENJEUX INTERNES DE LA POLITIQUE ETRANGERE DE LA FRANCE

⁸³ Entretien avec Marc Julienne, 20 mai 2022.

⁸⁴ <https://www.courrierinternational.com/article/diplomatie-ouigours-americains-et-europeens-sunissent-pour-sanctionner-la-chine>

Comme l'introduit bien le podcast *La Série Documentaire* sur France culture, intitulé « Diplomates au bord de la crise de nerf » : « *Oui, la diplomatie est en crise parce que le monde et le système international est en crise. Les défis sont de plus en plus nombreux. Les nouvelles technologies ont profondément changé le métier de diplomate et plus généralement l'ordre international parce que de nouveaux acteurs apparaissent* »⁸⁵. Tous ces éléments rendent compte de la complexité de la conduite d'une politique étrangère. Entre l'émergence de nouveaux acteurs sur l'échiquier politique, les différents corps du gouvernement et l'absence de communication, difficile d'orienter les troupes.

A) Le gouvernement français face aux « nouveaux acteurs »

Les tensions dans la région du Xinjiang et plus particulièrement avec l'ethnie ouïghoure prend son origine approximativement dans les années 1990 face à l'ethno-nationalisme de la Chine des Han et à des campagnes de lutte contre la criminalité forte. Des mobilisations éclatent chez les Ouïghours mais les affrontements de l'année 2009 ont été durement réprimés dans la capitale Urumqi. Toutefois, comme le montre le graphique ci-dessous, qui reflète la proportion de recherches d'un mot-clé en France dans l'actualité, c'est la période 2018-2020 qui interpellera l'opinion publique.



⁸⁵ Pierre Vimont pour France Culture <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/lsd-la-serie-documentaire/diplomatie-et-crise-de-foi-6892600>

La construction et la mise à l'agenda sont rendues possible grâce aux nouveaux acteurs de la sphère politique. Le processus⁸⁶ nécessaire à l'émergence d'un problème social est un processus qui peut être plus ou moins long et qui se fait en fonction notamment des « *forces politiques* », des « *logiques médiatiques* », ou encore des « *pressions des intérêts organisés* »⁸⁷. Pour la question ouïghoure ce sont d'abord les initiés, les chercheurs et journalistes, tel qu'Adrian Zenz, qui se sont emparés du problème afin de récolter des données et d'enquêter. Puis ce sont au tour des ONG (Congrès mondial ouïghour, etc.) et de l'opinion publique de prendre connaissance, d'informer et d'échanger sur le sujet pour enfin pouvoir atteindre la fin de la chaîne : le gouvernement.

En France, cette sensibilisation repose sur quelques grandes figures telle que Dilnur Reyhan, docteur en sociologie et d'origine ouïghoure nationalisée française, qui est présidente de l'Institut Ouïghour d'Europe et qui a joué un rôle très important. Elle a réussi à se rapprocher du parlementaire européen Raphaël Glucksmann, qu'elle a sensibilisé à la cause et qui en est, par la suite, devenu le « porte étendard ». C'est notamment via les réseaux sociaux et grâce à la « génération Insta »⁸⁸ que la cause ouïghoure a pu prendre de l'ampleur. Sans oublier le rôle des témoignages, notamment celui de Madame Haitiwaji qui a vécu dans les camps pendant deux ans et qui a fini par être libérée par un accord avec le quai d'Orsay, et des documentaires⁸⁹. Les quelques think tank tels que l'IFRI, l'IRIS, l'IRSEM, permettent aussi de produire de la connaissance. Enfin, le lobbying est assez faible de la part des ONG concernées par le sujet mais, encore une fois, grâce à Internet, il est très facile d'accéder à l'actualité internationale (New York Times, etc.)⁹⁰.

L'émergence de ces nouveaux acteurs a permis d'informer sur le sujet mais aussi de contribuer à l'édification de la résolution n°758 de l'Assemblée nationale portant sur « la reconnaissance et la condamnation du caractère génocidaire des violences politiques systématiques ainsi que des crimes contre l'humanité actuellement perpétrés par la République populaire de Chine à l'égard des Ouïghours », adopté le 20 janvier 2022. Cette résolution a permis d'aboutir à un positionnement politique et surtout public sur la question.

⁸⁶ Cf. Processus de mise à l'agenda gouvernemental : « La liste des sujets ou problèmes auxquels les acteurs gouvernementaux et les personnes évoluant à proximité du gouvernement accordent une sérieuse attention à un moment donné » (Kingdon, 1995).

⁸⁷ de Maillard, J. & Kübler, D. (2016). Chapitre 1. Les processus de mise à l'agenda. Dans : J. de Maillard & D. Kübler (Dir), *Analyser les politiques publiques* (pp. 23-47). FONTAINE: Presses universitaires de Grenoble.

⁸⁸ <https://asialyst.com/fr/2021/10/02/france-generation-insta-porte-etendard-cause-ouighoure/>

⁸⁹ ARTE (2022), « Chine : le drame ouïghour ».

⁹⁰ Op. Cit.

B) Qui commande en matière de politique étrangère ? _____

La PE s'appuie sur trois outils principaux : une diplomatie, une armée, une économie, et des jeux d'influence et de négociation s'opèrent entre les différents acteurs.

Votée quelques jours avant le début des J.O de Pékin, boycottés par plusieurs pays, la résolution par l'Assemblée nationale a beaucoup étonné étant donné que la France ne se positionne que rarement sur les questions (sensibles) chinoises :

« Ces dernières années le parlement français fin l'AN a quand même voté de manière très très docile la plupart des lois proposées. » (Marc Julienne)

Cela a également été étonnant parce que parmi la majorité qui a voté cette résolution, une grande partie était issue de la majorité présidentielle (LREM, Modem, parti centriste, etc.). Toutefois, il faut bien préciser que le gouvernement ne reconnaît pas la résolution et donc, ne reconnaît pas le « caractère génocidaire » de la répression ouïghoure – et ici la terminologie est importante. L'emploi de ce terme et non pas celui de « génocide » ou de « génocide culturel » peut renvoyer une nouvelle fois à une stratégie de « double discours » ou « double-face » de la part du gouvernement vis-à-vis de la Chine et de sa population. L'exécutif français a ici :

- (1) D'un côté une relation avec la Chine qui est – comme on l'a vu – cordiale, basée sur la coopération, qui évite tout sujet qui fâche et qui évite surtout d'en parler publiquement pour éviter que la priorité faite *intérêts économiques* > *droits de l'homme* ne devienne un sujet sociétal.
- (2) D'un autre côté, l'impossibilité de fermer les yeux sur un sujet qui a pris une telle ampleur.

On peut donc voir dans l'adoption de cette résolution une volonté de se disculper auprès de la population française consciente et sensibilisée mais aussi auprès du gouvernement chinois. Même s'il n'existe pas C'est peut-être là une manière d'accentuer la pression sur la Chine lorsqu'on souhaite approfondir un partenariat, en précisant que l'opinion publique est contre elle mais que l'exécutif ne contrôle pas les votes, ce qui est toutefois discutable⁹¹.

⁹¹ Voir plus bas.

Il faut également souligner le fait que cette résolution n'est pas contraignante et revêt, de fait, un caractère symbolique. Or, si l'on suppose que l'Elysée oriente les votes pour la majorité présidentielle, on peut retourner au Président de la République ses propres propos concernant le boycott purement diplomatique des J.O d'hiver de Pékin de l'année en cours :

« [Cela serait] une mesure « toute petite et symbolique ». « Il faut être clair, soit on dit : on fait un boycott complet, on n'envoie pas d'athlètes, soit on dit on essaie de réengager les choses et d'avoir une œuvre, une action utile comme toujours à l'international. »⁹²

Enfin, on peut rajouter à tous ces enjeux celui de la campagne présidentielle 2022 à laquelle Macron était de nouveau candidat. On peut ici y voir un lien d'influence avec sa conduite de la PE.

A côté de cela, d'autres acteurs rentrent en compte et permettent de démontrer que *« la politique extérieure n'est plus, depuis longtemps, le monopole du ministère des Affaires étrangères »⁹³*. Il y notamment deux ministères qui pèsent fortement sur la PE : le ministère de la Défense ou des Armées ainsi que le ministère de l'Economie et des Finances (« Bercy »). Pour certains, *« Bercy est là pour signer les chèques »* (Jean-Vincent Brisset, 19 mai 2022) et correspond *« au nerf de la guerre »* créant *« d'ailleurs même au sein de l'ambassade de France à Pékin, et c'est vrai partout ailleurs dans le monde, [...] des rivalités entre les hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay et les hauts fonctionnaires de Bercy, et généralement c'est Bercy qui a la primauté désormais »* (Emmanuel Lincot, 17 mai 2022). Pour d'autres, une réponse relativement facile est de dire que :

« de toute façon c'est l'Elysée qui tranche, voire c'est l'Elysée qui décide, et ça c'est de notoriété à peu près publique, tout le monde le dit, il y a eu énormément d'articles là-dessus, c'est un peu la présidence jupitérienne, tout est décidé dans la scène diplomatique de Macron. Il y a eu pas mal d'articles dans la presse sur ses conseils diplomatiques et notamment Emmanuel Bonne et Alice Rufo qui sont les deux sherpas diplomatiques et en gros tout se décide à trois ou quatre. » (Marc Julienne, 20 mai 2022).

Quoi qu'il en soit, cela reste une histoire d'intérêts, de perceptions et de compréhension de la Chine divergents. Le ministère des Armées par exemple, semble avoir été lucide dans sa

⁹² <https://www.lefigaro.fr/sports/jeux-olympiques/pour-macron-un-boycott-diplomatique-des-jo-de-pek-in-serait-tout-petit-et-symbolique-20211209>

⁹³ Lefebvre, M. (2019). Chapitre V. L'action. Dans : Maxime Lefebvre éd., *La politique étrangère de la France* (pp. 87-104). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.

stratégie mise en place en 2017 sur l'Indopacifique. « *C'est une compréhension des menaces, des risques et des défis qui vont se porter dans cette zone et parmi ces défis, [...] la Chine en est un important* » (Marc Julienne, 20 mai 2022). Le Quai d'Orsay, lui, est très difficile à lire ce qui pose quelques soucis en matière de PE.

C) Une politique étrangère floue

La communication constitue un trait déterminant de la diplomatie, or tant la population que les diplomates ont le sentiment de ne pas être informé⁹⁴. Si l'on reprend l'exemple du Quai d'Orsay, on dénote « *une absence de politique, de document, de doctrine, il y a le discours du Président aux ambassadeurs et trois discours du MAE* » (Marc Julienne, 20 mai 2022). Cela peut entraîner une incompréhension de la part de certains ministères et citoyens qui n'ont pas une lecture claire de la politique actuellement menée. Il est essentiel de communiquer dans le milieu diplomatique car « *parler, en diplomatie, c'est agir* »⁹⁵. Le Quai d'Orsay se doit de rendre intelligible, avec des éléments de langages clairs et des concepts, sa position vis-à-vis de la Chine qui constitue la première puissance démographique, la deuxième puissance économique mondiale et une puissance militaire montante. De plus, avec l'absence d'informations sur la relation bilatérale franco-chinoise, ministères, chercheurs et citoyens sont obligés de se tourner vers leur seule source d'information disponible : la dépêche du Global Times, du Quotidien du Peuple ou du Ministère des affaires étrangères chinois, etc. De fait, « *les premières sources, et les plus détaillées, se trouve du côté chinois alors même que ma diplomatie chinoise est connue pour arranger ses communiqués de presse* » (Marc Julienne, 20 mai 2022). Ceci pose un souci de fiabilité, en atteste le communiqué de l'ambassade de la RPC française sur son site intitulé « Ce qu'il faut savoir sur tous les mensonges sur le Xinjiang : comment ont-ils été fabriqués ? »⁹⁶ et datant du 31 mai 2021 – une période où les exactions commises étaient avérées. De même que l'absence de communication sur des rencontres organisées entre les deux parties (entretien téléphonique entre Xi Jinping et Macron en février dernier⁹⁷ ; la 22^e édition du dialogue stratégique Chine-France de janvier sur laquelle l'Elysée

⁹⁴ Op. Cit.

⁹⁵ Verrières, F. (2018). Communiquer la diplomatie. *Hermès, La Revue*, 81, 23-31. <https://doi.org/10.3917/herm.081.0023>

⁹⁶ <https://www.mfa.gov.cn/ce/cefr/fra/zgyw/t1880069.htm>

⁹⁷ https://www.fmprc.gov.cn/fra/zxxx/202202/t20220217_10643089.html

a préféré ne pas communiquer⁹⁸ ; le déplacement en Chine d'Emmanuel Bonne le 7 avril⁹⁹ ; etc.) peut interférer dans l'accomplissement des tâches des différents acteurs de la PE comme les diplomates qui « *peuvent être mis en porte-à-faux et ont le sentiment d'une action diplomatique parallèle ce qui peut compliquer la gestion des dossiers en cours* »¹⁰⁰.

« *La politique chinoise de la France est devenue illisible et inaudible* »¹⁰¹ : elle ne parvient pas à se positionner sur la scène internationale et envoi des signaux contradictoires notamment sur la question du boycott diplomatique des J.O de Pékin 2022 où Macron ne s'est pas exprimé alors que Jean-Michel Blanquer déclarait que la France ne les boycotterait pas et Jean-Yves Le Drian avançait la nécessité d'une concertation européenne. A cela s'ajoute le fait que c'est à l'opinion publique ou au Parlement d'interroger directement le gouvernement sur des questions importantes telle que la répression des Ouïghours. L'image de la PE comme « chasse gardée » des hauts fonctionnaires est dépassée et renvoi un mauvais message aux partenaires de la France.

Cet enjeu de la conduite d'une PE claire de la France, est de plus en plus souligné par les chercheurs dont le travail est rendu plus complexe et qui prennent possession des plateformes de médias sociaux pour interpellier sur la nécessité de communiquer.



Le second mandat de Macron semble être marqué par un signe d'infléchissement au regard de la communication qui a été faite autour du sommet virtuel entre Macron et Xi Jinping d'avril 2022. « L'Elysée a communiqué dans l'heure ou dans les deux heures qui ont suivi le sommet avec un communiqué de presse relativement long et détaillé et avec un discours, une tonalité

⁹⁸ <https://www.slate.fr/story/222452/rencontre-franco-chinoise-dialogue-strategique-wuxi-diplomatie?amp>

⁹⁹ https://www.fmprc.gov.cn/fra/wjb/zzjg/ozs/xgxw/202204/t20220409_10666118.html

¹⁰⁰ Op. Cit.

¹⁰¹ https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/12/23/marc-julienne-la-politique-chinoise-de-la-france-est-devenue-illisible-et-inaudible-parce-que-depassee-et-insuffisamment-exigeante_6107088_3232.html

extrêmement franche ». Macron a aussi tweeté des éléments en chinois sur Twitter, ce qu'il ne faisait pas jusqu'à maintenant. C'est un changement sur le fond, c'est-à-dire ce qu'on dit à la Chine et ce qu'on dit au reste du monde et à nos partenaires européens en particulier, mais aussi sur la forme avec la publication des communiqués avant les Chinois.



CONCLUSION GENERALE

Analyser la politique étrangère de la France à l'égard de la Chine revient à analyser la réponse de la France face à son homologue sur la scène internationale. D'une manière générale on peut dire que depuis l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et la France, on a assisté à un transfert de puissance au profit de la Chine qui a opéré une rupture avec la Chine des années 50. Si la coutume est de considérer que la France et la Chine ont établi un lien fort et privilégié entre leurs deux nations, il convient de souligner que cela est à nuancer. En effet, si les partenariats se multiplient et se diversifient dans le cadre d'échanges, c'est plutôt l'aspect culturel qui connecte les deux entités. D'un côté la France portait en elle le vœu d'occidentaliser la Chine à l'Occident pour pouvoir contrebalancer les pouvoirs en place et s'imposer comme un acteur qui compte, de l'autre elle représentait pour la Chine une porte d'entrée vers de nouveaux marchés. L'orientation de la plupart des politiques étrangères que la France a mené en Chine était porté sur l'établissement de « bonnes relations » afin de permettre l'émergence d'un climat propice aux échanges en grande partie économiques, la France n'étant plus qu'un partenaire parmi d'autres.

L'étude d'une politique étrangère sous le prisme des droits de l'homme amène à reconsidérer la question. En effet, bien que les droits humains fassent résonance avec l'histoire de la France, « patrie des droits de l'homme », ils n'en restent pas moins qu'un aspect de la conduite d'une politique étrangère. La politique étrangère est à analyser de manière croisée

avec le reste des grands domaines de la diplomatie. C'est un équilibre qui s'opère. Parallèlement à tout cela, la question des droits de l'homme résulte également d'une construction sociale, au titre que n'importe quel autre objet sociologique. L'influence voire l'imposition de telles valeurs sur l'ensemble du monde peut entraîner des situations de déséquilibre et réorganiser les luttes de pouvoir.

La France ne dispose pas des moyens nécessaires pour se présenter comme une force militaire, une influence économique ou une influence culturelle significative dans la région pacifique mais peut exercer son influence à une échelle différente. Ainsi, face à l'ascension de la puissance chinoise, les relations internationales se redessinent et influent sur la poursuite d'un équilibre multipolaire. Pour faire le jeu des grandes puissances en matière de politique étrangère, la France doit se repenser dans ce monde en mouvement où les alliances se font et se défont, et se tourner vers l'Europe afin de porter sa voix auprès des plus grands et de peser sur la scène internationale. La question des droits humains face à la Chine a donc permis à la France d'opérer ce changement. La conduite de sa politique étrangère étant également le résultat d'enjeux internes qui la façonnent et l'orientent. Le domaine des affaires étrangères n'est plus l'apanage des hauts-fonctionnaires et l'émergence de nouveaux acteurs sur la scène politique peuvent infléchir sur la politique menée.

A l'heure de la présidence française du Conseil de l'Union européenne peut-on jouer le jeu des grandes puissances en misant sur une politique sino-européenne ?

BIBLIOGRAPHIE

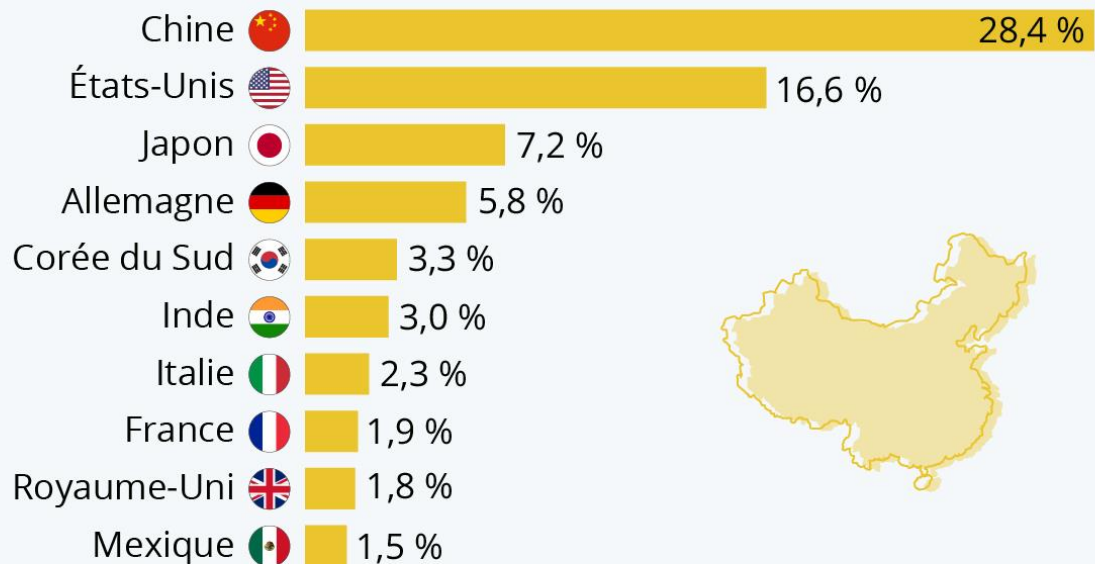
- Battistella, D., Cornut, J. & Baranets, É. (2019). Chapitre 12. La diplomatie. In D. Battistella, J. Cornut & É. Baranets (Dir), *Théories des relations internationales* (pp. 419-451). Paris : Presses de Sciences Po.
- Brisset, J. (2010). Les relations franco-chinoises : entre normalité et brouille. *Revue internationale et stratégique*, 77, 133-137. <https://doi.org/10.3917/ris.077.0133>
- Cohen, C., Ramel F. « Chapitre 4 - Prendre les images au sérieux. Comment les analyser ? », in Guillaume Devin éd., *Méthodes de recherche en relations internationales*. Presses de Sciences Po, 2016, pp. 71-92.
- Conférence de presse du Général de Gaulle à l'Elysée du 31 janvier 1964, <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/caf90033365/conference-de-presse-du-general-de-gaulle-du-31-janvier-1964>
- De La Gorce, P.-M. (1970). Les relations entre la Chine et l'Europe occidentale. *Études internationales*, 1(1), 29–36. <https://doi.org/10.7202/700005ar>
- Devin, G. (2016). *Méthodes de recherche en relations internationales*. Paris : Presses de Sciences Po.
- Dubois de Prisque, E. (2019). Les relations franco-chinoises, cinquante-cinq ans de faux-semblants. *Monde chinois*, 59, 7-13. <https://doi-org.ressources-electroniques.univ-lille.fr/10.3917/mochi.059.0007>
- Haitiwaji G., Morgat R., 13 janvier 2021, *Rescapée du goulag chinois*, Des équateurs, 244 p.
- Hudson, Valérie M. (2007) *Foreign Policy Analysis*. Boulder/New York/Toronto : Rohman & Littlefield Publishers Inc.
- Jim Jarrassé, 27 avril 2010, « Sarkozy et la Chine, trois ans de relations compliquées ». *Lefigaro*, <https://www.lefigaro.fr/international/2010/04/27/01003-20100427ARTFIG00528-nicolas-sarkozy-et-le-casse-tete-chinois-.php>
- Kessler, M.-C. (2002). « La politique étrangère comme politique publique », in Charillon F. (dir.), *Politique étrangère : nouveaux regards*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 167-191.
- Lemaître, F., Ricard P., 28 octobre 2021, « Xi et Macron tentent de relancer la coopération sino-européenne ». *Le Monde*, https://nouveau-europresse-com.ressources-electroniques.univ-lille.fr/Link/TourcoingT_1/news%c2%b720211028%c2%b7LM%c2%b79451103

- Lemoine, F. (2007). La montée en puissance de la Chine et l'intégration économique en Asie. *Hérodote*, 125, 62-76. <https://doi.org/10.3917/her.125.0062>
- Le Monde (2008). « Nicolas Sarkozy n'exclut pas un éventuel boycott de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques ». https://www.lemonde.fr/sport/article/2008/03/25/nicolas-sarkozy-n-exclut-pas-un-eventuel-boycottage-de-la-ceremonie-d-ouverture-des-jo-de-pekin_1027252_3242.html
- Lincot, E. (2013). Réinventer les relations franco-chinoises. *Géoéconomie*, 67, 155-168. <https://doi-org.ressources-electroniques.univ-lille.fr/10.3917/geoec.067.0153>
- Liu, K. (2019). Les relations politiques franco-chinoises de 1949 à 1983 : entre mythe et réalité. *Monde chinois*, 59, 14-25. <https://doi-org.ressources-electroniques.univ-lille.fr/10.3917/mochi.059.0014>
- Meijer, H. interrogé par Testard-Vaillant, P. (2021). « Face à la Chine, comment la France a redéfini sa politique en Asie-Pacifique », *Le journal CNRS*. <https://lejournel.cnrs.fr/articles/face-a-la-chine-comment-la-france-a-redefini-sa-politique-en-asie-pacifique>
- Mengin, F. (2001). « La politique chinoise de la France : Du mythe de la relation privilégiée au syndrome de la normalisation ». *Critique internationale*, n°12, 89-110. <https://doi.org/10.3917/cii.012.0089>
- Merle, M. (1984). *La politique étrangère*. Paris, Économica.
- Morin, J-F. (2013). *La politique étrangère : Théories, méthodes et références*. Paris : Armand Colin.
- Lincot, E. (2013). Réinventer les relations franco-chinoises. *Géoéconomie*, 67, 155-168. <https://doi-org.ressources-electroniques.univ-lille.fr/10.3917/geoec.067.0153>
- Snégaroff, Thomas (2015), « Reconnaissance de la Chine en 1964 : "le poids de l'évidence et de la raison" (De Gaulle) », Franceinfo, https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/histoires-d-info/reconnaissance-de-la-chine-en-1964-le-poids-de-l-evidence-et-de-la-raison-de-gaulle_1770817.html
- Testard, H. (2019), « Comment la Chine est revenue au premier plan », *Asialyst*, <https://asialyst.com/fr/2019/09/28/comment-chine-revenue-premier-plan/>
- Vaisse, M. (2007). Introduction. *Relations internationales*, 131, 3-7.
- Védérine, H. (2006). L'Émergence de la Chine vue de France. *Politique étrangère*, vol., no. 3, 479-489. <https://doi.org/10.3917/pe.063.0479>

❖ Annexe 1 : .

La Chine, superpuissance industrielle mondiale

Top 10 des pays selon la part de la production industrielle mondiale en 2018 *



* Production calculée sur la base de la valeur ajoutée en dollars américains courants.

Source : Division de la Statistique des Nations Unies



Classement des principaux pays exportateurs dans le monde en 2020 *(en milliards de dollars des États-Unis)*

